



§) Equipement			
Feux de route	M	(E)	
Feux de croisement	N	(E)	
Feux de position	A	(E)	
Feux rouges	R	(E)	
Feux stop	-		
Climoteurs	av	1 (E)	ar 2a (E)
Catadioptrés	av		ar 1 (E)
Feux de gabarit	av		ar
Feux arrière de brouillard			
Feux complémentaires			
Eclairage plaque			
Essuie-glace			avec/sans lave-glace
Avertisseurs		HELLA et 20 011	
		ou d'autres modèles homologués	

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Tracteur		
Marque et type	E I C H E R	542 AS	
Homologation N°	CH	4223 12	
Carrosserie			
Places	total	1	avant
Poids à vide	1810	Carburant	D
Charge utile	-	CV-impôt	15,0
Poids total	-	Cylindres	2944

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation (Pour les résultats des mesures du bruit et des gaz d'échappement, voir la fiche des émissions)

- \*) Entraînement : sur toutes les roues avec libération de la traction avant.
- \*\*\*) Carrosserie : avec arceau de sécurité rabattable vers l'avant; l'approbation de l'autorité cantonale est exigée.
- +) Variante de pneus : AV = 6.50 - 16 4 PR 1020 (2,3) V<sub>max</sub> 30 km/h  
 7.5/L- 15 6 PR 1440 (2,7) 30 km/h  
 7.00 - 16 4 PR 1160 (2,2) 30 km/h
- AR = 8.3 R 24 4 PR 1250 (1,6) 30 km/h à carcasses radiales ou diagonales  
 11.2 R 24 4 PR 1690 (1,3) 30 km/h à carcasses radiales ou diagonales  
 12.5 - 20 8 PR 4250 (2,5) 30 km/h

§) Equipement : la hauteur des catadioptrés est admise pour raisons techniques (selon la variante des pneus); l'importateur monte les feux de position et les clignoteurs à l'avant, des deux côtés du capot.

Inscription dans le permis de circulation:  
 101 - 1 plomb sur butée de pleine-charge.

Lieu et date de l'homologation Rosé, 14.-22.12.82  
 Schö/PR

Remplace FH CH

Service fédéral d'homologation